



AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 41233G CARTE

63L/9a,b

SASKATCHEWAN

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometres

Urges de vol 100

Flight altitude: 150 mètres au-dessus du niveau de la mer

Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol

1 gamma = 10^{-5} Tesla en SI units1 gamma = 10^{-5} Tesla en unités SI

Compteur à Canada-Saskatchewan Mineral Development

Accord 1984-1985, un accord subsidiaire entre le

Ministère des Ressources et le Département du Développement régional.

Compteur à l'Entente avec le Canada-Saskatchewan sur

l'Exploration minérale 1984-1989 portant sur l'Entente de

développement économiique et social. Le projet a été financé

par la Commission géologique du Canada.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées durant un levé aéromagnétique gravimétrique, réalisé par Kenting Earth Sciences Limited, au moyen d'un avion de type Piper Navajo immatriculé C-FPRY. Deux mesures ont été effectuées à une séparation de 1,83 m. Les mesures sont effectuées au moyen d'un appareil à deux sondes, à une résolution de 0,005 gamma, à orientation automatique et séparée verticalement d'une distance de 1,83 m, sont mesurées dans deux longueurs intérieures et extérieures de 150 mètres. Les mesures sont effectuées du 15 octobre 1985 et février 1986, à une altitude de 150 mètres au-dessus du sol. L'épaississement moyen des lignes de vol est de 209 mètres que les lignes de vol sont toutes effectuées à une altitude de 150 mètres au-dessus du sol. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'une caméra de 35 mm montée sur l'avion.

Durant la compilation des données, les valeurs du gradient vertical sont obtenues en divisant la différence entre les lectures totales enregistrées sur les deux sondes par la distance entre les sondes. Les mesures sont effectuées approximativement la première dérivée verticale du champ terrestre total. Les données du gradient vertical sont alors filtrées, au moyen d'un opérateur numérique (digital) de filtre passe-bas, pour éliminer les erreurs et les perturbations liées à l'environnement de référence commun. Puis les valeurs du gradient vertical ont été interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50 m de côté et enroulent les courbes de gradient ont été tracées. La compilation des données et la préparation de la carte ont été réalisées par Kenting Earth Sciences Limited. Les services d'impression de DataPlotting Services Inc. ont établi la grille et produit les courbes magnétiques. La base de cette carte a été rendue publique par le Département de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, Ottawa, à un prix modique. Les instructions pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction.

